



POUR LE MAINTIEN DES ESPACES DYNAMIQUES D'INSERTION EN ÎLE-DE-FRANCE ET NOTAMMENT EN VAL-DE-MARNE

Lors de la séance du Conseil départemental du Val-de-Marne du lundi 12 décembre 2022, nous avons présenté, au nom de notre groupe, des groupes *Socialiste, Écologistes et Citoyens*, et de Monsieur Daniel Guérin, un vœu relatif au maintien en Île-de-France, et notamment en Val-de-Marne, des Espaces dynamiques d'insertion, structures associatives œuvrant à l'accompagnement de jeunes âgés de 16 à 25 ans, déscolarisés et en situation de grande précarité.

L'existence de ce dispositif, initié il y a 25 ans par le Conseil régional d'Île-de-France, est largement tributaire des conventions financières qui lient les EDI à la Région. À ce titre, la fin de non-recevoir donnée par l'exécutif régional ces derniers mois aux associations gestionnaires des EDI demandant le renouvellement de leurs conventions financières signifie une disparition de ces structures, en Val-de-Marne et en Île-de-France, au 1er janvier 2023.

C'est pour éviter ce désengagement sans concertation que nous avons choisi de défendre un vœu demandant, au moins à titre transitoire et dans l'attente d'une discussion avec l'État, le renouvellement des conventions financières assurant la continuité de l'activité et des missions des EDI, et le maintien des emplois des personnels encadrants et de l'accueil de 2500 jeunes par an.

Au cours du débat, la droite départementale s'est refusée à défendre ces structures, dont trois d'entre elles sont implantées en Val-de-Marne et subventionnées par le Département. Elle s'est faite le relai d'arguments avancés par l'exécutif régional, s'employant à expliquer que d'autres dispositifs d'insertion existaient, plus efficaces que les EDI.





Prétendre ainsi que, malgré leurs hauts taux de sorties positives, les EDI ne représenteraient qu'une frange infime des dispositifs d'insertion, dénote un oubli majeur. Parmi les jeunes accueillis dans ces structures, nombre sont sujets à des troubles du comportement, victimes de violences ou en situation d'errance ; un public qui nécessite des capacités de réponse et un savoir-faire singulier. C'est d'ailleurs sur ce point qu'insistent les associations gestionnaires des EDI dans leurs revendications : si ce dispositif existe et que depuis 25 ans, peu importe les majorités politiques en place, les conventions financières qui lient les EDI à la Région ont constamment été renouvelées, c'est parce que les personnes qui y sont accueillies ne trouveraient nulle part ailleurs d'encadrement adéquat.

Se faisant le porte-voix de Valérie Pécresse et nous confirmant, de fait, la disparition des EDI au 1er janvier, la droite départementale a par ailleurs démontré qu'elle ne saisissait pas l'urgence de la situation. Ce sont pourtant 800 jeunes Francilien·nes, dont près de 260 Val-de-Marnais·es actuellement encadrés, 180 emplois ainsi que la centaine de prestataires externes qui régulièrement interviennent dans les EDI, qui se retrouveront abandonnés.

Nous nous félicitons cependant que, malgré cette inertie – aucun conseiller de droite n'a pris part au vote pour défendre les EDI –, notre vœu ait été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. ●

**GROUPE VAL-DE-MARNE EN COMMUN
PCF ET CITOYEN·NE·S**

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
21-29 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94054 CRÉTEIL CEDEX

 <https://groupepcf-citoyens94.fr>

 01 43 99 70 56

 vdmcommun@valdemarne.fr

